Note externe

Direction Technique

Conditions Particulières de raccordement en soutirage, au Réseau Public de Distribution d'électricité, concédé à Enedis, des Equipements Electriques d'Infrastructures relatifs à la desserte d'une Zone d'Aménagement

Identification :	Enedis-MOP-RAC_025E
Version :	2
Nb. de pages :	1+14

Version	Date d'application	Nature de la modification	Annule et remplace
1	22/07/2025	Création	
2	03/09/2026	Modification des taux d'acompte	

Document(s) associé(s) et annexe(s) :

Enedis-NMO-RAC_005E : « Procédure de traitement des demandes de raccordement d'une Installation de consommation individuelle ou collective en BT de puissance supérieure à 36 kVA et en HTA au Réseau Public de Distribution concédé à Enedis ».

Enedis-NMO-RAC-007E : « Principes d'étude et de développement du réseau pour le raccordement des clients consommateurs et producteurs ».

Enedis-NMO-RES-011E : « Structure des réseaux et des ouvrages composant le Réseau Public de Distribution géré par Enedis ».

Enedis-NMO-RAC_009E : « Barème pour la facturation des raccordements au Réseau Public de Distribution ».

Enedis-MOP-RAC_004E : « Convention Cadre pour le Raccordement au Réseau Public de Distribution électrique d'une zone d'aménagement ».

Enedis-MOP-RAC_024E : « Conditions Générales de raccordement en soutirage, au Réseau Public de Distribution d'électricité, concédé à Enedis, des Equipements Electriques d'Infrastructures relatifs à la desserte d'une Zone d'Aménagement ».

Enedis-MOP-RAC-026E : « Demande de raccordement en soutirage, au Réseau Public de Distribution d'électricité, concédé à Enedis, d'une Zone d'Aménagement ».

Résumé / Avertissement

Les présentes Conditions Particulières de l'Offre de Raccordement, complètent les Conditions Générales en précisant les conditions techniques, financières et le délai de Mise à Disposition des Infrastructures permettant de raccorder en soutirage, au Réseau Public de Distribution d'électricité, concédé à Enedis, les Equipements Electriques d'Infrastructures relatifs à la desserte d'une Zone d'Aménagement.

Ces Conditions Particulières s'appliquent à la Convention de Raccordement (y compris ses avenants) et à l'Offre estimative de Raccordement. Elles complètent les Conditions Générales en précisant les conditions techniques et financières de raccordement, en soutirage, les Equipements Electriques d'Infrastructures desservant une Zone d'Aménagement au réseau public de distribution en soutirage.

L'ensemble des Conditions Générales, des Conditions Particulières et de la Convention Cadre constitue l'Offre de Raccordement et doit être regardée comme incluant la Proposition Technique et Financière (PTF).

Par ailleurs, Enedis rappelle l'existence de sa Documentation Technique de Référence (DTR), de son barème de raccordement et de son Catalogue des Prestations que vous pouvez télécharger sur le site internet www.enedis.fr.

© Copyright Enedis

Conditions Particulières de [la Convention/l'Avenant/l'Offre estimative] de Raccordement au Réseau Public de Distribution d'Electricité, concédé à Enedis, des Equipements Electriques d'Infrastructures en soutirage de la Zone d'Aménagement

Nom de la ZA : [NOM OU RAISON SOCIALE DU SITE]

Numéro SIRET [NUMERO DE SIRET]

Située [ADRESSE]

COMPLÉTANT LES CONDITIONS GÉNÉRALES Enedis-MOP-RAC_024E

(Lieu), le (date)

Auteur de la Convention de Raccordement :

Enedis, Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros, dont le siège social est situé 4 place de la Pyramide - TSA 25001 – 92030 Paris La Défense Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 444 608 442, représentée par [Prénom Nom], Directeur Régional Enedis [Nom de la région], dûment habilité à cet effet,

Bénéficiaire de la Convention de Raccordement :

[NOMCLIENT], domicilié [Adr] [CP] [Commune]

ou

[RAISON SOCIALESTE], [StatutSociété] au [CapitalSte], dont le siège social est situé [AdrSiegeSte] [AdrSiegeSte2] [CPSte] [CommuneSte], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de [CommuneRCSSte] sous le numéro [SIRENSte],
représentée par [NomSignataireSte], [FonctionSignataireSte], dûment habilité à cet effet,

ou

[LE NOM DE LA COLLECTIVITE] dont le siège est situé à [Ville-adresse] représenté(e) par son [titre] [Nom], dûment autorisé à signer cette Offre.

Ci-après dénommé par « l'Aménageur ».

Les parties ci-dessus sont appelées dans le présent contrat « Partie », ou ensemble « Parties ».

Par l'acceptation de la présente Offre de Raccordement, l'Aménageur reconnaît expressément avoir été informé que cette offre est régie par la procédure de traitement des demandes de raccordement d'une installation de consommation individuelle ou collective en BT de puissance supérieure à 36 kVA et en HTA, au Réseau Public de Distribution, concédé à Enedis, référencée **Enedis-NMO-RAC_005E** en vigueur à la date de mise à disposition de cette Offre dans son espace client et publiée sur le site internet d'Enedis **www.enedis.fr.**

© Copyright Enedis

SOMMAIRE

Préambule 2
Synthèse 3
1 — Caractéristiques de votre demande 4
2 — Description de la solution de Raccordement 4
3 — Réalisation et répartition des Travaux de Raccordement 7
4 — Contribution financières et délais de mise à disposition du raccordement 8
5 — Conditions d'acceptation de l'Offre de Raccordement 9
6 — Délai prévisionnel de Mise à Disposition des Equipements Electriques d'Infrastructures 10
7 — Interlocuteur(s) Enedis 10
8 — Signatures 10
Annexe 1 : Dossier de demande de raccordement (Fiches de collecte) 12
Annexe 2 : Schéma de la solution de raccordement 12
Annexe 3 : Détail de la contribution au coût du raccordement 13

Préambule

Vous avez sollicité Enedis pour le raccordement au Réseau Public de Distribution d'une Zone d'Aménagement.

Les présentes Conditions Particulières décrivent la prestation de raccordement qu'Enedis s'engage à exécuter dans les conditions décrites aux Conditions Générales (Annexe3).

Les présentes Conditions Particulières précisent les travaux nécessaires au raccordement des Equipements Electriques d'Infrastructures (EEI) et leurs répartitions, la Contribution au raccordement à votre charge, le délai de réalisation prévisionnel et les caractéristiques auxquelles les EEI doivent satisfaire pour être raccordées au Réseau Public de Distribution.

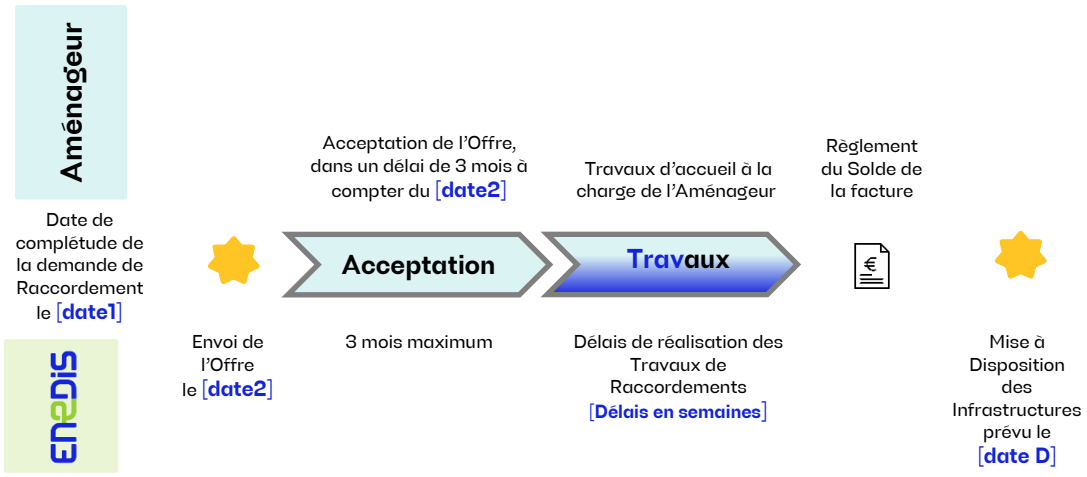
Vous reconnaissez avoir pris connaissance des **Conditions Générales** - Enedis-MOP-RAC_024E - en vigueur des Conditions Générales de raccordement en soutirage, au Réseau Public de Distribution d'électricité, concédé à Enedis, des Equipements Electriques d'Infrastructures relatifs à la desserte d'une Zone d'Aménagement, disponibles sur le site internet www.enedis.fr/documents dans la rubrique « Documentation Technique de Référence » et **les accepter**.

Enedis vous rappelle que les dispositions de la **procédure** de traitement des demandes de raccordement d'une Installation de consommation individuelle ou collective en BT de puissance supérieure à 36 kVA et en HTA au Réseau Public de Distribution concédé à Enedis **Enedis-NMO-RAC_005E**, la Convention Cadre Zone d'Aménagement **Enedis-MOP-RAC_004E**, le **barème** de facturation des raccordements **Enedis-NMO-RAC_009E**, et le **Catalogue des Prestations**, publiés sur le site internet www.enedis.fr à la date des présentes Conditions Particulières, **s'appliquent à cette Offre de Raccordement**.

La signature des présentes Conditions Particulières et de leurs annexes vaut acceptation des Conditions Générales sans aucune réserve.

Nota : Tout terme commençant par une majuscule, lors de sa première occurrence dans ce document, est défini soit dans l'Annexe 3, soit dans l'Annexe 4, soit dans le corps de ce document.

Synthèse

Votre Demande	Raccordement au Réseau Public de Distribution (RPD) d'Électricité des Equipements Electriques d'Infrastructures [Phase électrique N° ...] du projet d'aménagement [Nom du projet] pour une Puissance de Raccordement en soutirage de _____ kW.
Planning de réalisation des travaux	
Contribution au raccordement	La contribution au raccordement est de _____ *€ HT et* de _____ *€ HT avec application de la réfaction. Soit* _____ € TTC *avec le taux de TVA en vigueur* L'Aménageur verse à Enedis un acompte dont le montant TTC s'élève à _____ *€* Paiement : tous les paiements sont nets et sans escompte, payables par virement, CB ou chèque. ➔ *le détail de la contribution est décrit à l'article 5*
Validité de l'Offre	L'Aménageur dispose d'un délai de **trois mois**, à compter de la date d'envoi par Enedis, pour **donner son accord** sur cette **Offre de Raccordement**. L'accord de l'Aménageur est matérialisé suite à la réception par Enedis des trois éléments suivants : — sa signature de la présente Offre, sans modification ni rature, — le versement de l'acompte ci-dessus, — l'acceptation des Conditions Générales. A compter de la **date d'acceptation de votre accord**, **si dans les délais indiqués dans l'offre,** les **travaux et dispositions qui vous incombent ne sont pas terminés**, la demande de raccordement pourra être sortie de la file d'attente et **la présente Offre sera caduque**.
Mise en Service du raccordement	La **Mise à Disposition des Infrastructures** est conditionnée par : — **l'achèvement de tous les Travaux de Raccordement** (**y compris vos travaux et dispositions**), — **le paiement de la totalité du solde de la Contribution au raccordement**

1 — Caractéristiques de votre demande

Votre demande de raccordement au RPD (Annexe 1) :

Reçue le :	__/__/____
Qualifiée complète le :	__/__/____

est traitée avec les caractéristiques suivantes pour produire cette Offre de Raccordement :

Rubrique[1]	Valeur
La demande s'inscrit dans le cadre d'une Convention Cadre :	[Réf CC ZA / Non]
La demande concerne le raccordement de la Phase électrique N :	[Phase unique / Phase N°[--]]
L'Aménagement de la Zone est régi par des règles de type :	[ZAC/PUP/Privé/...]
L'Aménageur est propriétaire du foncier de la ZA :	[OUI / NON]
Contraintes à prendre en compte pour la réalisation des travaux :	[OUI / NON]
Suppressions ou déplacements d'ouvrages à prévoir sur la ZA :	[OUI / NON]
Vous êtes représenté par un tiers pour le traitement de ce raccordement :	[OUI / NON]

2 — Description de la solution de Raccordement

La solution technique décrite ci-dessous détaille les Equipements Electriques d'Infrastructures (ou EEI) sous maitrise d'ouvrage Enedis nécessaires au raccordement de tout ou partie de la ZA en application de la Convention Cadre lorsqu'elle a été signée par les Parties.

Le schéma de principe correspondant à la solution de raccordement détaillée ci-après figure en annexe 2.

La solution de raccordement est la suivante :

2.1. Caractéristiques du raccordement

Typologie	Caractéristique
Puissance de raccordement des EEI (kVA) :	[Pracc]
Puissance de raccordement supérieur à la PLimite	[OUI/NON]
Des suppressions, modifications ou déplacements d'ouvrages sont nécessaires et font l'objet d'une offre de raccordement séparée	[OUI/NON]
Travaux délégués dans le cadre d'une convention RRO	[OUI/NON]

2.2. Caractéristiques des ouvrages à créer ou a modifier pour le raccordement des EEI

2.2.1. Ouvrage d'extension à créer ou à modifier dans le domaine HTA pour le raccordement des EEI

	Descriptif technique	Nom du Poste Source	Nom du Départ	Nombre de câble (nb)	Longueur de câble (m)	Section (mm^2)
Canalisation HTA	Création d'une extension de réseau (câble travail) hors du domaine privé :				[Lg]	3x[Section] [Al/Cu].
	Création d'une extension de réseau (câble repos) hors du domaine privé :				[Lg]	3x [Section] [Al/Cu].
	Création d'une extension de réseau pour l'alimentation Secours, hors du domaine privé :				[Lg]	3x [Section] [Al/Cu].
	Création d'une extension de réseau pour l'alimentation Complémentaire, hors du domaine privé :				[Lg]	3x [Section] [Al/Cu].
	Création de canalisation en remplacement de canalisation sur le Réseau Public de Distribution :				[Lg]	3x [Section] [Al/Cu].

Option : Poste/Armoire.

[1] Le détail de ces rubriques est disponible dans les Conditions Générales

	Descriptif technique	Quantité
Poste	Création de poste HTA/HTA (nombre) :	
	Raccordement de Poste de Livraison (Nombre) :	
Armoire	Création d'Armoire (Nombre) :	

Option : Poste Source.

	Descriptif technique	Spécification
Poste Source	Création de Poste Source HTB/HTA (Nom) : (½ rame, création bâtiment, contrôle commande, transformateur, achat de terrain)	[nom du Poste Source]
	Poste Source HTB/HTA existant (Nom) :	[nom du Poste Source]
	Transformateur	[Non Concerné/Mutation transfo /Ajout Transfo/...]
	Création ½ rame :	[Non concerné/Avec bâtiment/Sans bâtiment]
	Achat de terrain	[NON/OUI]
	Mise à disposition d'unité fonctionnelle départ HTA (nombre) :	[ ]

2.2.2. Ouvrages d'extension à créer ou modifier dans le domaine de tension supérieur, sous maîtrise d'ouvrage RTE

Option 1 : Pas de HTB

Sans Objet

Fin Option

Option 2 : Travaux HTB

	Descriptif technique
Extension	Création d'une extension HTB [Nom de la ligne] (dans le périmètre de facturation)
	Création d'une extension HTB [Nom de la ligne] en remplacement de la ligne [Nom de la ligne existante] (hors périmètre de facturation)

Fin Option

2.2.3. Ouvrage d'extension à créer ou à modifier dans le domaine BT pour le raccordement des EEI

Option 1 : pas de BT

Sans Objet

Option 2 : avec BT

	Création d'ouvrage d'extension
Canalisation BT (m)	[Lg]
Poste HTA/BT (nombre)	[Nb]

Option 2.1 : avec Branchement(s) Individuel(s)

	Puissance de raccordement (kVA)	Mode d'alimentation)	Branchements à créer
Branchement(s) Individuel(s) :	3	Monophasé	[Nb]
	9	Monophasé	[Nb]

		Triphasé	[Nb]
	12	Monophasé	[Nb]
		Triphasé	[Nb]
	36	Triphasé	[Nb]
	>36 et ≤ 60	Triphasé	[Nb]
	>60 et ≤ 108	Triphasé	[Nb]
	>108 et ≤ 250	Triphasé	[Nb]

Option 2.2 : avec Branchement(s) Collectif(s)

	Puissance de raccordement (kVA)	**Mode d'alimentation)**	**DI à créer**
DI desservies par l'(les) Infrastructure(s) Collective(s)	3	Monophasé	[Nb]
	9	Monophasé	[Nb]
		Triphasé	[Nb]
	12	Monophasé	[Nb]
		Triphasé	[Nb]
	36	Triphasé	[Nb]
	>36 et ≤ 60	Triphasé	[Nb]
	>60 et ≤ 108	Triphasé	[Nb]
	>108 et ≤ 250	Triphasé	[Nb]

	Palier (A)	**Puissance de raccordement (kVA)**	**IC à créer**
Infrastructure(s) Collective(s) (IC)	200	[---]	[Nb]
		[---]	[Nb]
		[---]	[Nb]
		[---]	[Nb]
		[---]	[Nb]
	400	[---]	[Nb]
		[---]	[Nb]
		[---]	[Nb]
		[---]	[Nb]
		[---]	[Nb]

Fin Options

2.3. Travaux et dispositions nécessaires au raccordement des EEI relevant de votre responsabilité.

La réalisation des travaux d'accueil et les dispositions suivantes sont sous la responsabilité de l'Aménageur et leur bonne réalisation conditionne la mise à disposition par Enedis des ouvrages de raccordement, leur mise en service, les termes de cette Offre de Raccordement et le respect des délais contractuels.

Type de Travaux ou de dispositions	**Nature des travaux ou dispositions**	**A réaliser par l'Aménageur**
Accueil de poste(s) DP	Mise à disposition d'emplacement(s) conforme(s) aux dispositions de la Convention Cadre ZA	[OUI/NON]
Mise à disposition de voiries	Bornage visible délimitant l'alignement public privé (conforme aux dispositions de la Convention Cadre ZA)	[OUI/NON]
Réalisation de travaux de Génie Civil	Création tranchée, pose de regards, pose de fourreau, percements, caniveaux ... Ces travaux font l'objet d'une convention Réalisation Remise d'Ouvrages (RRO)	[OUI/NON]
Pose de mobilier	IRVE, mobilier urbain, armoire, coffret...	[OUI/NON]
Accueils d'ouvrages en terrain privé	Signature par l'Aménageur de servitudes dans le domaine privé des propriétaires de parcelles	[OUI/NON]
Accès aux zones de travaux	Autorisation de l'Aménageur aux zones de travaux à Enedis et à ces entreprises	[OUI/NON]
Information contractuelle Titulaire de Lot	Conformément aux dispositions de la Convention Cadres ZA	[OUI/NON]

3 — Réalisation et répartition des Travaux de Raccordement

Les travaux décrits dans le paragraphe précédent sont repris dans le tableau suivant et répartis selon leur maitrise d'ouvrage respectifs.

La répartition des travaux de cette construction conformément à votre demande est la suivante :

Option 1 : travaux réalisés par Enedis

	Descriptif technique	Réalisé par Enedis	Réalisé par l'Aménageur
Périmètre ZA	Emplacement d'accueil des ouvrages électriques (postes, canalisation)		[X]
	Mise à disposition des voiries		[X]
	Pose de mobilier urbain		[X]
	Travaux esthétiques non inclus dans l'ORR		[X]
Poste Source (PS)	Achat de terrain, création/modification du génie-civil du PS	[X]	
	Création de rame ou 1/2 rame	[X]	
	Mutation/Ajout de transformateur	[X]	
	Contrôle commande	[X]	
	Raccordement départ HTA	[X]	
HTA	Création de génie civil d'accueil des canalisations	[X]	
	Fourniture et déroulage de canalisation électriques	[X]	
	Remplacement de canalisations existantes	[X]	
	Déplacement, suppression d'ouvrages HTA existants	[X]	
Poste	Ouvrages de génie-civil pour postes préfabriqués	[X]	
	Ouvrages de génie-civil hors postes préfabriqués		[X]
	Travaux esthétiques validé par Enedis hors ORR et à la charge du Demandeur		[X]
	Ouvrages électriques de poste DP	[X]	
BT	Création de génie civil d'accueil de canalisation et de branchement	[X]	
	Fourniture et déroulage de canalisation électrique	[X]	
	Remplacement de canalisations existantes	[X]	
	Déplacement, suppression d'ouvrages BT existants	[X]	

Nota 1 : en fond Vert les travaux sous maitrise d'ouvrage et à charge de l'Aménageur
Nota 2: en fond **Bleu** les travaux sous maitrise d'ouvrage Enedis

Option 2 : travaux avec Convention RRO

	Descriptif technique	Réalisé par Enedis	Réalisé par l'Aménageur
Périmètre ZA	Emplacement d'accueil des ouvrages électriques (postes, canalisation)		[X]
	Mise à disposition des voiries		[X]
	Pose de mobilier urbain		[X]
	Travaux esthétiques non inclus dans l'ORR		[X]
Poste Source (PS)	Achat de terrain, création/modification du génie-civil du PS	[X]	
	Création de rame ou 1/2 rame	[X]	
	Mutation/Ajout de transformateur	[X]	
	Contrôle commande	[X]	
	Raccordement départ HTA	[X]	
HTA	Création de génie civil d'accueil des canalisations		[X]
	Fourniture et déroulage de canalisation électriques	[X]	
	Remplacement de canalisations existantes	[X]	
	Déplacement, suppression d'ouvrages HTA existants	[X]	
Poste	Ouvrages de génie-civil pour postes préfabriqués	[X]	
	Ouvrages de génie-civil hors postes préfabriqués		[X]
	Travaux esthétiques validé par Enedis hors ORR et à la charge du Demandeur		[X]
	Ouvrages électriques de poste DP	[X]	
BT	Création de génie civil d'accueil de canalisation et de branchement		[X]
	Fourniture et déroulage de canalisation électrique		[X]
	Remplacement de canalisations existantes	[X]	

	Déplacement, suppression d'ouvrages BT existants	[X]	

Nota 1 : en fond Vert les travaux sous maitrise d'ouvrage et à charge de l'Aménageur
Nota 2: en fond **Bleu** les travaux sous maitrise d'ouvrage Enedis
Nota 3 : les travaux sous maitrise d'ouvrage Enedis délégués à l'Aménageur dans le cadre d'une convention RRO sont marqués d'un X de couleur bleu

Fin options

4 — Contribution financières et délais de mise à disposition du raccordement

Les principes de financement des ouvrages de raccordement de l'Installation sont précisés à l'Article 9 des Conditions Générales de l'Offre de Raccordement.

4.1. Montant de votre Contribution

Le montant de votre contribution a été déterminé avec les paramètres suivants :

Paramètre	Valeur
Mode de valorisation des coûts	Devis
Taux de réfaction appliqué en soutirage	[Taux de Réfaction soutirage]%
Prise en compte des travaux hors ORR valorisés sur devis	[OUI/NON]
TVA	[5,5%/10%/20%]
Type d'offre	[Offre ferme* / Offre estimative]
Marge d'incertitude dans le cas d'une offre estimative ou d'une Proposition de Raccordement Avant Complétude	[X%]

*Cette offre ne tient pas compte des surcoûts exceptionnels inconnus à la date de cette offre et hors de la responsabilité d'Enedis.

Le montant de la contribution à nous régler est de [Montant TTC à régler] € TTC.

Ce montant se décompose comme indiqué ci-dessous, pour plus de détail se référer à l'Annexe 3 :

Désignation	**MONTANT** (€)
Travaux Poste Source	ST_{PS}
Travaux HTA	ST_{HTA-E}
Travaux Postes DP	ST_{DP}
Travaux BT	ST_{BT}
Travaux Branchement	ST_{BRT}
Total Travaux HT Enedis	**MT_{Tvx}**
Montant de la réfaction tarifaire HT sur la base de l'ORR[3]	$MT_{Réf}$
Montant de la TVA :	MT_{TVA}
Montant total TTC réfacté Enedis :	**$MT_{TTC\ Enedis}$**
Travaux réseau HTB	$ST_{TTC\ RHTB}$
Travaux jeux de barre HTB	$ST_{TTC\ JBHTB}$
Montant total TTC réfacté Travaux RTE	**$MT_{TTC\ RTE} = ST_{TTC\ RHTB} + ST_{TTC\ JBHTB}$**
Contribution Totale TTC : Contribution aux travaux de raccordement à régler	**$C = MT_{TTC\ Enedis} + MT_{TTC\ RTE}$**
Acompte déjà versé par le Demandeur	*-AV (€)*
A = Montant de l'acompte TTC :	A

[1] Le mode de chiffrage utilisé est défini par le barème de facturation.
[2] Le montant facturé pour l'établissement de la Prac est un acompte si la demande complète est transmise à Enedis dans le délai de validité de la PRAC.
[3] Le montant de la réfaction est calculé sur la base de l'opération de raccordement de référence objet du devis ORR.

4.2. Révision du montant de la contribution

Le montant de la contribution sera révisé suivant le barème en vigueur si l'ensemble des travaux prévus dans les présentes Conditions Particulières ne sont pas achevés au plus tard six (6 mois après la date d'envoi de l'Offre de Raccordement ou de mise à disposition de celle-ci dans son espace client.

4.3. Montant de l'acompte

Le règlement de l'acompte indiqué dans le tableau ci-dessus est obligatoire pour accepter la présente Offre de Raccordement.

Le montant de l'acompte TTC est calculé sur la base de 5% du montant total de la Contribution TTC pour les Offres estimatives et 30% du montant total de la Contribution TTC pour les Offres définitives.

Concernant les Contributions demandées dans le cadre des Offres définitives dont la durée des travaux dépasse 2 ans, un échéancier de paiement supplémentaire à l'acompte initial de 30% pourra être demandé et contractualisé dans l'Offre définitive.

Le Demandeur a également la possibilité de régler 100% du montant total de la Contribution.

Les collectivités locales sont dispensées de paiement de l'acompte mais doivent adresser un ordre de service.

4.4. Modalités de paiement

Les paiements sont nets et sans escompte, payables par tout moyen mis à votre disposition (CB, Virement, ...) par Enedis et aux conditions suivantes :

— ils sont payables toutes taxes comprises. Le régime de taxes appliqué est celui en vigueur à la date de leur appel ou de leur facturation ;

— le règlement de l'acompte avant le commencement des travaux et du solde à la fin des travaux (émission de la facture finale) :

- l'ordre de service mentionnant : le numéro de commande, le SIRET, le code service, et le code engagement, dans le cas d'une collectivité,
- paiement par virement : [indiquer l'IBAN de la DR concernée] ;
- paiement par virement direct ;
- paiement par carte bancaire : [Adresse Site CB] ;
- paiement par chèque : le chèque doit être libellé à l'ordre d'« Enedis » et envoyé à l'adresse suivante :

[Entité de réception des paiements] [SITE] [RUE] [LIEU-DIT] [CP] [COMMUNE] [CEDEX].

NB : le règlement du solde de la facture est exigible à l'achèvement des Travaux de Raccordement réalisés par Enedis et avant toute mise en service du raccordement.

Le **règlement** du **solde** doit nous parvenir **dès réception de la facture**, à l'adresse figurant sur celle-ci. Les collectivités locales ne sont pas concernées par cette disposition.

En cas de désistement de votre part, les dépenses engagées par Enedis restent à votre charge et sont non réfactés. Enedis émettra une facture, avec prise en compte du ou des acomptes éventuellement déjà versés.

5 — Conditions d'acceptation de l'Offre de Raccordement

L'acceptation de l'Offre de Raccordement par le Demandeur est matérialisée par la réception simultanée par Enedis :

Cas Demandeur Privé	Cas Collectivité local, Etat...
▪ l'Offre de Raccordement signée informatiquement, sans modification ni réserve ; ▪ le règlement de l'acompte figurant à l'article **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**	L'Ordre de service indiquant le : ▪ SIRET, ▪ n° de commande, ▪ code service, ▪ code engagement.

L'Offre de Raccordement est signée informatiquement sur le Portail Enedis.

La date d'acceptation de l'Offre de Raccordement est celle de réception du dernier document (Offre de Raccordement ou acompte) par Enedis.

A défaut, le dossier incomplet reste en attente jusqu'à réception du dernier élément manquant, sans possibilité de dépasser le délai de validité de cette offre. Dans ce cas, l'acompte n'est pas encaissé.

L'instruction des études de réalisation ou d'exécution pour la réalisation des travaux démarre dès réception de l'accord de l'Aménageur sur l'Offre de Raccordement (acompte versé + Offre de Raccordement signée).

6 — Délai prévisionnel de Mise à Disposition des Equipements Electriques d'Infrastructures

Le délai prévisionnel de réalisation des Travaux de Raccordement est de :

Délais d'exécution des études et travaux Enedis (semaines)	[Délai Travaux Enedis en semaines]

Ce délai prévisionnel **commence à courir à partir de la date de fin des travaux relevant de la responsabilité de l'Aménageur mentionnés à l'article** Erreur ! Source du renvoi introuvable.**.**

Pour respecter la date de **Mise à Disposition des Infrastructures convenue avec l'Aménageur, ce dernier doit réaliser les travaux et satisfaire aux dispositions sous sa responsabilité sous un délai de :**

[Délai Demandeur] semaines

après signature de la présente Offre de Raccordement, conformément aux dispositions de l'article 5.

7 — Interlocuteur(s) Enedis

Les interlocuteurs sont désignés dans la Convention Cadre ZA, à défaut de signature de cette dernière, l'interlocuteur Enedis à votre disposition pour toute question relative à cette convention, est [Prénom Nom interlocuteur] dont les coordonnées sont :

— Téléphone : [N° de Téléphone],
— Courriel : [Adresse Courriel].

8 — Signatures

AVERTISSEMENT : Au cas où cette Offre de Raccordement contiendrait des ratures, et/ou des ajouts de clauses ou de mentions, et/ou des suppressions de clauses ou de mentions, celle-ci serait considérée comme nulle et non avenue. Dans cette hypothèse, il y aura lieu de signer une nouvelle convention destinée à remplacer la Convention de Raccordement annulée.

À (**Lieu**) [_____], **le** (**date**) [__/__/____]

Pour l'Aménageur	**Pour Enedis**
[Nom Prénom du Signataire]	[Nom Prénom du Signataire]
[Fonction du Signataire]	[Fonction du Signataire]
[Si besoin :] par délégation de [Nom du délégataire]	*[Si besoin :]* par délégation de [Nom du délégataire]
[Fonction du Délégataire]	[Fonction du Délégataire]

Signature :	Signature :

Annexe 1 : Dossier de demande de raccordement (Fiches de collecte)

Les pièces sont disponibles sur le portail raccordement.

Annexe 2 : Schéma de la solution de raccordement

Les plans et schéma de principe de raccordement sont disponibles dans l'espace Client du Demandeur dans le portail de raccordement Enedis.

Annexe 3 : Détail de la contribution au coût du raccordement

Le détail des coûts est indiqué dans les tableaux suivants :

Travaux Postes Source :	Réfaction	Montant facturé (€)
Mise à disposition d'unité fonctionnelle départ HTA	[X% / 0%]	_____
Création ½ rame HTA sans bâtiment	[X% / 0%]	_____
Création ½ rame HTA avec bâtiment	[X% / 0%]	_____
Mutation Transformateur HTB/HTA	[X% / 0%]	_____
Ajout d'un transformateur HTB/HTA et liaison HTA	[X% / 0%]	_____
Achat terrain (création ½ rame ou ajout d'un transformateur)	[X% / 0%]	_____
Création Poste Source (½ rame, création bâtiment, contrôle commande, transformateur, achat de terrain)	[X% / 0%]	_____
Adaptation du plan de protection	[X% / 0%]	_____
Dispositifs de protection Poste Source	[X% / 0%]	_____
Modification du contrôle commande pour ajout de transformateur ou de ½ rame	[X% / 0%]	_____

Travaux HTB	Quantité	Réfaction	Montant facturé (€)
Création de canalisation (m) :	[___]	Oui/Non	_____
Création ou extension d'un jeu barre :	[___]	Oui/Non	_____

Canalisation HTA	Quantité	Réfaction	Montant facturé (€)
Création de canalisation (m) :	[___]	Oui/Non	_____
Adaptation de canalisation existante :	[___]	Oui/Non	_____

Canalisation BT	Quantité	Réfaction	Montant facturé (€)
Création de canalisation (m) :	[___]	Oui/Non	_____
Adaptation de canalisation existante (m) :	[___]	Oui/Non	_____

Postes DP	Quantité	Réfaction	Montant facturé (€)
Création de Poste DP (nombre)	[___]	*Oui/Non*	_____
Adaptation de Poste DP existant (nombre)	[___]	*Oui/Non*	_____
Poste DP provisoire (nombre)	[___]	*Non*	_____

Branchements	Quantité	Réfaction	Montant facturé (€)
Création de Branchements individuels (m) :	[___]	Oui/Non	_____
Création de Branchements collectifs (m) :	[___]	Oui/Non	_____

Ventilation de la Σ(Coûts Réels) réfacté	Part Etude	Part Travaux	Part Matériel	Part Ingénierie
Montants HT réfacté	[E_{CR}]	[T_{CR}]	[M_{CR}]	[I_{CR}]